



**COMITÉ DE JUDO DU BAS-RHIN**  
4, rue Jean Mentelin · B.P. 95028  
67035 Strasbourg CEDEX 2  
T. 03 88 28 13 77 · mail@judo67.fr  
Permanence :  
Mardi de 14h30 à 18h30  
[www.judo67.fr](http://www.judo67.fr)

# ATTESTATION DE RÉUSSITE À L'U.V. 4

## U.V. 4 : engagement personnel dans le développement du Judo-Jujitsu

### DEMANDEUR

GRADE POSTULE :

1er dan

2ème dan

NOM	
Prénom	
CLUB	
N° Licence	

### STAGE DE COMMISSAIRE (1<sup>ER</sup> DAN) – STAGE D'ARBITRAGE (2<sup>E</sup> DAN) A COMPLÉTER PAR LE FORMATEUR DÉPARTEMENTAL DÉSIGNÉ PAR LE CORG

Date		Lieu	
Nom + Prénom			
Signature			
A participé en tant que commissaire (1 <sup>er</sup> Dan) ou arbitre (2 <sup>e</sup> Dan) pendant deux demi-journées, lors d'une compétition officielle organisée par l'OTD dont il dépend (inscription par extranet) ou d'un district.			

### A COMPLÉTER PAR LE FORMATEUR DÉPARTEMENTAL DÉSIGNÉ PAR LE CORG

Date		Durée		Date		Durée	
Lieu				Lieu			
Nom Prénom				Nom Prénom			
Signature				Signature			

### RAPPEL DES CONDITIONS

L'U.V. 4 requis pour l'obtention des grades de ceinture noire 1er et 2ème Dan est délivré par l'OTD d'appartenance, justifiant de la participation au stage d'arbitrage et à l'implication du candidat sur deux demi-journées lors de manifestations organisées ou labélisées par le comité départemental.

« Document à joindre au Passeport lors de l'Homologation »